

RESOLUTIONS

de l'Assemblée générale ordinaire de PERROT DUVAL HOLDING S.A.

du jeudi 25.09.2025

120,475 actions sur 193,932 étaient représentées lors de cette Assemblée.

L'Assemblée a

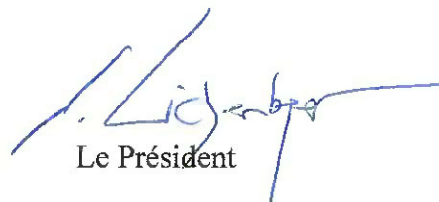
- 1.1 approuvé le rapport de gestion 2024/2025, les comptes consolidés 2024/2025 et les comptes statutaires à la majorité de 112,833 voix (5,850 abstentions, 1,792 oppositions)
- 1.2 approuvé – de manière consultative – le rapport de rémunération de l'exercice 2024/2025 à la majorité de 102,626 voix (5,924 abstentions, 11,925 oppositions)
2. approuvé à la majorité de 112,717 voix (5,875 abstentions, 1,883 oppositions), la répartition des réserves issues d'apports en capital et du report au bilan au 1^{er} mai 2025.
3. refusé de donner décharge au Conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2024/25 dans des proportions de 11,974 oppositions, 5,840 abstentions et 3,709 voix en faveur de la décharge. Les des actions représentées par des administrateurs et par des organes de la société n'ont pas pris part au vote.
- 4.1 élu individuellement au Conseil d'administration pour une durée de fonction d'un an ou jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire
 - 4.1.1 Me Luca Bozzo, à la majorité de 102,633 voix (16,009 abstentions, 1,833 oppositions)
 - 4.1.2 M. Yves-Claude Aubert, à la majorité de 102,636 voix (15,986 abstentions, 1,853 opposition(s))
 - 4.1.3 M. Nicolas Eichenberger, à la majorité de 102,577 voix (16,025 abstentions, 1,873 opposition(s))
- 4.2 élu individuellement à la Présidence du Conseil d'administration pour une durée de fonction d'un an ou jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire à la majorité de 96,442 voix (22,121 abstentions, 1,912 opposition(s))
- 4.3 élu individuellement au Comité de rémunérations pour une durée de fonction d'un an ou jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire
 - 4.3.1 Me Luca Bozzo, à la majorité de 112,757 voix (5,865 abstentions, 1,853 oppositions)
 - 4.3.2 M. Yves Aubert, à la majorité de 102,657 voix (15,965 abstentions, 1,853 oppositions)

- 4.4 élu M. Pierre-Cots, à la majorité de 118,589 voix (1,836 abstentions, 50 oppositions) comme représentant indépendant pour une durée de fonction d'un an ou jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire.
- 4.5 élu KPMG S.A., Neuchâtel, à la majorité de 96,483 voix (16,260 abstentions, 7,732 oppositions) comme organe de révision des comptes statutaires et consolidés pour l'exercice 2025/2026.
- 5.1 approuvé, à la majorité de 102,657 voix (15,965 abstentions, 1,853 oppositions), pour la rémunération du Conseil d'administration un montant brut global maximal de CHF 100'000.— pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2025 à l'Assemblée Générale ordinaire 2025.
- 5.2 approuvé, à la majorité de 102,586 voix (5,865 abstentions, 12,024 oppositions) pour la rémunération de la direction du Groupe un montant brut global maximal de CHF 800'000.— pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2025 à l'Assemblée Générale ordinaire 2026.

Genève, le 25 septembre 2025



Le Secrétaire



Le Président